

Nation Lumières Fraternité  
France Francophonie  
République Mérite Liberté  
Laïcité Egalité Ecole  
Universelle

## **COMMISSION IDENTITÉ NATIONALE**

*Jeunes Pop' du Rhône*



# Rapport de la **Commission Identité Nationale des Jeunes Populaires du Rhône**

**« Etre français, un état d'esprit »**



**Notre Nation  
en Débat .fr**

**Marine Courtaut**

*Responsable Départemental des Jeunes Populaires du Rhône.*

Commission :

**Grégory Sansoz**

*Rapporteur de la Commission Identité Nationale des Jeunes Pop' du Rhône.*

**Guillaume Delastre**

*Responsable des Jeunes du Parti Chrétien-Démocrate du Rhône.*

**Corentine Gravier**

**Corentin Imbert**

**Amicie Duplaquet**

**Kevin Tortet**

**Jérémy Tadla**

**Pauline Fondimare**

**Cécile Ravigneaux**

**Maxime Cordier**

**Geoffroy Goirand**

**Alexandra Derepas**

Avec la participation de :

**Jessy-Yves Manteau**

*Responsable des Jeunes du Parti Radical Valoisien du Rhône.*

**Chantal Crespy**

*Conseillère Municipale à Caluire et Cuire*

**Mustapha Ghouila**

*Responsable du Cercle de la Diversité du Rhône*

**Thierry Mouillac**

*Adjoint au Maire du 6<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon*

## **Sommaire**

<b>Préface de Nora Berra, Secrétaire d'Etat aux Aînés</b>	<b>page 4</b>
<b>Préface d'Elisabeth LAMURE, sénatrice du Rhône</b>	<b>page 5</b>
<b>Introduction</b>	<b>page 6</b>
<b>Débat sur la relation des Jeunes avec la Nation.</b>	<b>page 8</b>
- Les Jeunes et la Nation	page 8
- L'Identité Nationale : Ecole de la République	page 10
- Le rôle de la langue	page 12
- La Culture	page 13
<b>Contributions</b>	<b>page 16</b>
- de Thierry Mouillac, <i>Adjoint au maire du 6e arrondissement de Lyon,</i>	page 16
- de Chantal Crespy, <i>Elue municipale de Caluire-et-Cuire</i>	page 20
- et de Maxime Cordier, <i>Responsable de l'UMP Lycées du Rhône</i>	page 21
<b>Conclusion</b>	<b>page 22</b>

## ***Préface de Nora Berra, Secrétaire d'Etat aux Aînés.***

Débattre de notre identité française, c'est se rassembler autour de ce qui nous unit. C'est rappeler que, dans notre pays, la force du bien vivre ensemble est conditionnée par le respect de nos précieuses valeurs républicaines: la liberté, l'égalité, la fraternité.

C'est aussi respecter les individualités et spécificités culturelles qui font la richesse de notre pays si divers.

Les Jeunes Pop' du Rhône, en s'impliquant spontanément dans ce débat sur l'identité nationale, illustrent une jeunesse désireuse de se projeter dans l'avenir, de s'interroger sur l'Histoire de la France, sa diversité culturelle, le rôle de l'école, de la citoyenneté, et sur l'utilité de s'interroger sur le sens de l'amour de son pays et du bien commun.

Je leur sais gré d'avoir également placé au centre de leur réflexion sur notre identité, le rôle et la place essentiels de la langue française et de la francophonie, qui font que bien des citoyens du monde se reconnaissent aussi, grâce à elles, dans une certaine identité française.

Cette démarche ne fait que nous conforter, comme l'a rappelé François Fillon, dans notre conviction qu'il existe, au sein de notre peuple, une profonde demande d'unité nationale et de fierté d'être Français.

**Nora BERRA**

*Secrétaire d'Etat aux Aînés*

## ***Préface d'Elisabeth LAMURE, sénatrice du Rhône***

Nous avons beaucoup de chance de vivre dans un pays où la parole est libre, où l'on nous invite au débat, y compris sur des sujets difficiles. Et dans ce débat, l'expression de la jeunesse est indispensable, car les jeunes construisent l'avenir.

La nation ? Elle s'est façonnée au fil de notre Histoire où la jeunesse a toujours été présente, parfois précurseur.

Aujourd'hui, vous êtes invités à prendre la parole : prenez-la et soyez audacieux !  
Comme l'exprimait l'un des jeunes au cœur du sujet :  
« L'enrichissement viendra de la discussion ».

**Elisabeth LAMURE**

*Sénateur du Rhône*

*Présidente de l'Association des Maires du Rhône*

## *Introduction*

### Une Commission Identité Nationale des Jeunes Populaires du Rhône

Les Jeunes Populaires du Rhône ont pour volonté d'être de tous les débats constructifs qui nous permettent de construire la France de demain. L'irruption sur la place publique de la question de l'Identité Nationale et l'intérêt de nos militants sur le sujet nous ont incité à créer un véritable mouvement de réflexion sur le sujet. Une réflexion qui se refuse de tomber dans les pièges et les amalgames que le PS n'a pas hésité à instrumentaliser avec une propagande nauséabonde visant à assimiler Identité Nationale et débat sur l'Islam.

Pour cela nous avons donc mis en place une Commission dans le but d'assurer un suivi dans un débat qui a duré un mois avec deux évènements l'un axé sur la relation des Jeunes avec la Nation et l'autre sur le rôle de langue. La question du renforcement du sentiment nationale se posant lors d'un grand débat réunissant **Philippe COCHET**, Député-maire de Caluire-et-Cuire et Président de la Fédération UMP du Rhône et de **Benjamin LANCAR**, Président des Jeunes Populaires.

C'est dans cette vision d'une Identité Nationale qui réchauffe, facilite le partage et ressource que nous avons voulu ce rapport. Qui est plus un assemblage de point de vu qui pointe vers un souhait commun rassembler.

*Peut-on définir une identité nationale française ?*

Au fil des discussions qui ont animées le travail de la commission, l'impression qu'il était impossible de définir strictement notre identité s'est imposée. Mais définir, limiter cette identité ne revient-il pas à créer un moule qui exclue ? Il faut donc voir cette identité comme diffuse et plus proche d'un état d'esprit que d'une liste de facteur à posséder.

C'est pour cela que nous imaginons plus cette identité française comme des lieux de rencontre reconnus par tous où l'on célèbre sans aucune honte notre amour de la France.

Ce débat a une grande vertu, nous parlons de France. Les Jeunes Populaires rhodaniens ont en commun une interrogation : pourquoi ne pouvons-nous pas parler de France ? Est-ce une honte que d'avoir un drapeau français à la main lors d'évènement divers ? Avons-nous le droit de célébrer notre pays sans s'opposer à la pensée unique qui veut que cela soit caché ?

Aujourd'hui grâce à ce débat nous n'avons plus peur d'affirmer notre attachement au pays. Un attachement qui rassemble, accueille et créer un vivre-ensemble. Un pays qui se connaît peut échanger avec les autres sans avoir peur de se fondre dans un ensemble

plus grand comme l'Union Européenne. Il peut donc s'y impliquer en tant que Nation forte et ouverte aux autres en faisant face à la mondialisation avec sérénité.

La France est un vieux pays, ce vieux pays a une histoire longue faite d'échange. Une histoire qui a forgée une culture et des traditions qui sont là pour renforcer et non pas immobiliser mais non plus s'effacer. Si la laïcité est de fait un des ciments de la Nation, il ne faut pas négliger les racines culturelles anciennes de notre pays. Mais au fond le Maréchal Lyautey n'avait-il pas raison en disant lors de l'inauguration de la Grande Mosquée de Paris en 1926 « *Quand s'érigera le minaret que vous allez construire, il ne montera vers le beau ciel de l'Île de France, qu'une prière de plus dont les tours catholiques de Notre-Dame ne seront point jalouses* » Pour ma part je pense que les prières qui s'élèvent de ce minaret doivent avoir le même but que celles qui montent de Notre Dame, renforcer la Nation Française. Le vivre-ensemble français nécessite l'adhésion de tous à des intérêts communs qui supplantent la personne quelques soient les idées religieuses.

Il y a aussi une valeur qui construit la France : celle du mérite. Cette valeur qui construit l'avenir, donne la chance à tous et qui doit être défendu en permanence. Il s'agit d'une manière de conduire notre pays et un des piliers de ce qui nous unis dans la Nation. Et le lieu qui porte ce symbole doit être l'école qui donne les moyens de la réussite en créant une égalité des chances aux concours des Grandes Ecoles, concours commun à tous et véritable juge de paix de l'Ecole de la République.

L'Identité Nationale est un outil du vivre-ensemble, elle regroupe des lieux, des idées, des instants où les français se retrouvent. Il ne s'agit pas d'un moule qui exclu. L'adhésion à cette identité est indispensable au bon fonctionnement de notre République, elle regroupe, sans définir, ce que nous sommes, mais est intimement lié à l'intégration de l'esprit républicain qui donne des droits et des devoirs au peuple. Faisant ainsi du vote l'acte d'adhésion suprême du citoyen français à la République Française et à l'Identité Nationale Française

**Grégory Sansoz,**  
*Rapporteur de la commission*

# ***Débat sur la relation des Jeunes avec la Nation.***

## Education et idée de service à la Nation

### **Le Service à la Nation.**

(Débat dirigé par Amicie Duplaquet et Kevin Tortet.)

Avec la disparition du service militaire se pose la question de recréer l'endroit où se créer le sentiment d'attachement à la Nation certes mais aussi le seul endroit où le milieu sociale et les origines étaient effacé par l'uniforme de l'Armée Française. Voilà quelques temps déjà que l'idée d'un service civique joue l'arlésienne. Nous avons voulu nous poser la question de la forme qu'il pourrait prendre. Pour nous la question de recréer ce moment fédérateur, cette fabrique de l'esprit National, ne se pose pas. C'est une nécessité.

*Focus sur le service civique municipal de Caluire ; intervention de **Chantal CRESPIY**, conseillère municipale chargée de la prévention de la citoyenneté*

La ville de Caluire a instauré, depuis le 24.10.2008, un service communal, à l'initiative de son maire, Philippe COCHET.

Ce service concerne tous les jeunes entre 16 et 20 ans. Le principe est un engagement pour la collectivité (en l'occurrence, la mairie), dans les services municipaux (espaces verts, bibliothèque,...). Chaque jeune doit accorder 70h00 de son temps. Il n'est pas prévu de contrepartie financière, mais la mairie offre le code de la route, le BAFA (Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur), le "citypass", etc.

Après le succès de la première session, une deuxième devrait prochainement s'ouvrir. Le rendu est excellent : cette initiative a été très appréciée. La première session a réuni douze jeunes, sur quatorze au départ. La motivation est le facteur principal de réussite. Les jeunes doivent accepter de jouer le jeu (arriver à l'heure, aller jusqu'au bout,...). A l'issue de cette expérience, une cérémonie est organisée, en présence du maire, pour remettre une attestation aux jeunes participants. Ce moment solennel a été particulièrement apprécié. Les jeunes ont alors senti que leur action avait été prise au sérieux.

Ce service civique a créé une véritable dynamique d'intégration des jeunes. Des groupes se sont fédérés. Il a permis de donner une autre image des jeunes de Caluire, qui sont issus de tous horizons. Ils ont pu développer leur fibre citoyenne. Désormais, ils n'hésitent plus à participer à la vie de leur quartier.

Lors du débat sur le sujet, tout le monde face aux évolutions des besoins militaires de

notre pays comprend la suppression d'un Service National au sein de nos forces mais cela a créé **le manque de liturgie nationale** dans le parcours de la citoyenneté. Il semble évident que les problèmes de cohésion sociale et d'intégration résultent d'un manque d'identification à la République française que l'on peut constater par une division sociale entre communautés géographiques, sociales et ethniques.

La commission élargie a donc réfléchi aux moyens de recréer un service national qui est déjà en discussion à la tête de l'Etat. Nous estimons que le caractère obligatoire d'un tel service national est primordial pour garantir son efficacité. Volontaire, il serait à craindre qu'il ne garantisse pas son rôle fédérateur. Les intervenants ont relevé le côté positif d'un service national à caractère humanitaire que ce soit sur le territoire nationale ou dans le monde, un service à l'étranger qui pourrait renforcer la présence française dans le monde. L'Humanitaire de projection étant aujourd'hui au cœur des enjeux de puissance, Haïti nous le montre bien. Voici une option qui en rendant service à l'autre renforcerait notre pays. Se pose par contre la question du financement. Les personnes présentes se sont par contre inquiétées de la possibilité de réaliser ce service dans le cadre d'une entreprise. En effet, une telle disposition mettrait en concurrence les stages professionnels à but scolaire et le service national. De plus, il s'agirait d'une main d'œuvre facile, gratuite et garantie pour les entreprises ce qui n'est pas le but d'un service national. Un consensus est né sur l'obligation de recréer une véritable proximité entre les jeunes et l'autorité (Etat, armée, police), entre des jeunes de divers horizons sociaux et de recréer un rêve républicain, une identité nationale commune.

L'expérience du service communal mis en place par Chantal Crespy et la mairie de Caluire nous a aidé à comprendre les bienfaits d'un tel dispositif et a montré l'adhésion et l'attachement de la population jeune à ce nouveau dispositif. Ce service communal s'inscrit dans un volontariat de 70h en échange du financement du code de la route ou du BAFA qui sont des atouts non négligeables sur le marché du travail. Nous sommes là dans une relation gagnant-gagnant. Forts de cette expérience, nous espérons que le service civique national sera créé et rencontrera une telle adhésion que son caractère obligatoire ne remettra pas en question.

## Identité Nationale : Ecole de la République

L'école est l'un des vecteurs majeurs de l'intégration à la nation. L'intégration sociale se fait principalement par le travail, et donc, en premier lieu, par les études. En formant les futurs citoyens, elles permettent à chacun de nourrir un sentiment d'appartenance à une même nation. Elles forment l'identité nationale.

1. L'école devrait être un formidable **ascenseur social**. Mais aujourd'hui, ce n'est plus vraiment le cas pour tous.

Une expérience a été menée à Vénissieux, réputé quartier « difficile ». Plusieurs CV identiques ont été envoyés à plusieurs entreprises. Seul le nom et l'adresse différaient. Le résultat est évident : les candidats habitant Vénissieux ont été beaucoup moins contactés.

L'école ne permet plus de donner les mêmes chances à tout le monde. Avec les mêmes études et le même diplôme, on n'a pas les mêmes chances. L'école fournit certaines bases communes, mais qui sont insuffisantes pour intégrer chacun dans la société. « L'ascenseur social » est bloqué, et l'enseignement délivré par l'école républicaine ne suffit plus à y remédier.

L'école doit aussi refléter le multiculturalisme de la France. Or, la mixité sociale des classes n'est pas toujours effective. Certains établissements accueillent une grande majorité de familles issues de l'immigration. S'il n'y a pas de diversité, comment peut-on prétendre que l'école soit encore un vecteur d'intégration ? Quelle intégration propose-t-on à ces quartiers jugés « difficiles » ? On est dans l'inverse de ce que l'on veut. C'est la politique de la « bulle » : les jeunes sont dans leurs quartiers et y restent. Les classes moyennes sont très touchées par ce phénomène. La « déghettoisation » passe par une politique de la ville beaucoup plus globale, pas uniquement fondée sur le système scolaire. La mixité à l'école passe, au préalable, par une mixité des quartiers.

Que penser des concours et de l'instauration de quotas dans les grandes écoles ? La modification des règles d'un concours national apparaît dangereuse : cela revient à discriminer clairement certains candidats. Les règles doivent être les mêmes pour tous. L'idée des quotas n'est donc pas appréciée.

En revanche, certaines tranches de la population doivent être aidées dans la préparation de ces concours. Ainsi, l'ouverture de classes préparatoires aux grandes écoles ou à des concours (ex : l'école des commissaires de police à Saint Cyr au Mont d'Or) à ces catégories sociales est une solution. Cela permet de donner une vraie chance de réussite à des personnes qui en ont les capacités et la volonté, mais qui aurait des difficultés pratiques (environnement social difficile, moyens financiers restreints,...).

## 2. L'école doit développer le sentiment d'appartenance à la nation.

Tout d'abord, le contenu des enseignements doit être repensé. Il doit permettre d'acquérir les bases de la citoyenneté. De nombreuses réformes ont été menées, mais sans réflexion préalable suffisante. Est-on encore en phase avec ce qui est attendu ? S'est-on vraiment interrogé sur ce que l'on voulait ? Le système actuel n'apparaît plus adapté. Certaines filières d'excellence sont privilégiées et d'autres sont dévalorisées.

L'éducation civique (« ECJS ») doit être remise au goût du jour et davantage développée (au minimum une heure par semaine). L'Histoire de France, les symboles, les valeurs doivent être mis en exergue. Cet enseignement doit être axé sur les droits civiques. C'est dès le plus jeune âge que cela s'apprend. Il faut insister sur les symboles, car ce sont ces éléments qui nous rassemblent. Chanter la Marseillaise à l'école, afficher le drapeau français, multiplier les sorties scolaires sur des lieux symboliques (plages du débarquement, Verdun,...)... Voilà autant de symboles qu'il faut expliquer et respecter. Le sentiment patriote apparaît suspect ; il ne doit plus l'être. C'est en (re)découvrant ce qui a fait la France (son histoire, sa culture,...) que l'on apprend à l'aimer et à la respecter.

Que penser alors de l'uniforme au collège ou au lycée ? Ou le port d'une blouse ? C'est un symbole fort : on gomme les spécificités personnelles pour se recentrer sur l'essentiel (l'enseignement) et sur ce qui nous rassemble (nos valeurs, notre culture,...). L'idée a été lancée sans succès il y a quelques temps. Il n'est donc visiblement pas très opportun de recommencer le débat.

Les programmes scolaires sont orientés. Notamment en ce qui concerne l'Histoire de la France. Le retour sur les événements précédant 1789 est insuffisant, alors même qu'ils sont riches de sens. De même, aujourd'hui, n'apprend-on pas plus la haine que l'amour de la France ? Les enseignants mettent trop l'accent sur les erreurs de la France, en occultant les événements positifs. Cela contribue au dénigrement de notre pays. Ce n'est pas en développant la culture de la repentance systématique que l'on pourra forger l'identité nationale.

L'idée de renforcer le lien armée (préparation militaire)/école est à creuser. Cf : débat sur le service civique.

## Le rôle de la langue

Le rôle de la langue dans la construction de la Nation française est des plus fondamentaux. Cette langue constitue une zone d'influence qui a joué un rôle des plus importants dans la construction de notre pays. En devenant Langue officielle de l'administration française sous François 1<sup>er</sup> c'est le début de son utilisation comme outil politique. Plus tard la III<sup>ème</sup> République avec son école interdira l'usage des autres langues local dans les cours d'école sous le principe d'une République une et indivisible et donc ne possédant qu'une seule langue. Dès lors le français est un pilier de notre identité nationale. La langue est l'indispensable outil qui nous permet de communiquer et surtout de nous comprendre.

Nous nous sommes posé la question sur l'apparition de dialecte ou de manière de parler dans certains groupes de la population. Cela à toujours exister et la langue française vie si elle n'est en rien figée et évolue. Mais on peut se demander si le risque que représente le fait d'une fracture linguistique qui gêne la bonne compréhension entre les française et pouvant rendre difficile l'intégration. Actuellement ce phénomène ressort du monde de l'entreprise.

Mais plus que cela, notre langue et le vecteur de notre culture, la France est un pays très attaché à sa langue, lui dédiant une académie, et un attachement profond dans sa bonne utilisation.

Notre attachement à la langue a créé un consensus au sein des personnes présentes lors du débat et sa bonne utilisation est pour nous un signe de respect envers notre pays et son identité. De ce fait, la langue est indispensable à la bonne intégration de nouveau arrivant. Le français est le chemin qui guidera vers l'adhésion à l'identité de la France.

De même nous voulons mettre en évidence le rôle de notre langue dans le rayonnement de notre pays dans le monde via la francophonie. Le dynamisme dans notre langue est le symbole de la vivacité de notre pays et enrichie notre identité nationale.

Le français est donc un passage obligé de l'adhésion à l'identité nationale. Sa bonne pratique est indispensable à l'action du citoyen et au vivre ensemble. Il est donc un facteur indispensable à l'accès à a citoyenneté et tout doit être fait auprès des nouveaux français pour en faciliter l'usage afin de permettre leur bonne intégration. Mais aussi auprès de tout les français, aimer et respecter sa langue revient à en faire autant vis-à-vis de son pays.

## La culture

Le débat de l'identité nationale est un débat qui nous concerne tous. Aujourd'hui, il a pris un tournant plus que négatif. Pourtant, à ce sujet, notre première préoccupation devrait être de les valeurs dont nous sommes les héritiers, ces valeurs qui nous unissent sous un même drapeau. Il faut donc prendre en compte la culture française, ainsi que son passé et ses grands symboles. Ils ont en effet marqué l'Histoire de France, ils ont forgé cette identité culturelle dans laquelle aujourd'hui encore nous nous reconnaissons. Cette culture va des tableaux de d'ALAMBERT à RENOIR l'Encyclopédie du XVIIIème, des châteaux de la Loire aux vins de Bordeaux, mais aussi des soieries lyonnaises à Coco Chanel. Se sentir français c'est faire sien cet immense héritage historique et culturel.

Tout au long de son Histoire la France a été accompagnée, représentée, aimée par de grands artistes qui aujourd'hui encore prennent part dans nos vies. De RABELAIS à Simone WEIL en passant par VOLTAIRE, BAUDELAIRE ou Victor HUGO mais aussi avec nos musiciens LULLY, CHOPIN, DEBUSSY... Sans oublier les grands peintres tels RENOIR, MONET, MATISSE, POUSSIN,... Tous font partie intégrante de notre identité culturelle, donc nationale.

Tant de Personnages, qui ont su mettre en avant les valeurs de la France, qui ont par le biais de l'art, de l'écriture,... bâti les piliers de grands courants de pensée. Souvenons-nous que la France fut à l'origine de l'émancipation des consciences au XVIIIème \*avec les grands philosophes comme MONTAIGNE, VOLTAIRE, ROUSSEAU,... mouvement, des Lumières qui a su rayonner dans toute l'Europe. C'est à partir de cette époque que la langue française est devenue la langue de la diplomatie du fait de son prestige et de sa puissance dans l'Europe d'alors. Cette période est le fondement de nos sociétés et le terreau de notre Révolution. Aujourd'hui encore pour caractériser l'esprit français on parle le plus souvent d'une France dite cartésienne, héritière du philosophe et mathématicien du temps des Lumières René DESCARTES. De ce temps date l'amitié tumultueuse avec un autre grand pays, les Etats-Unis, le Maréchal de LAFAYETTE étant le symbole de ce lien et un des symboles des plus vivaces de la France dans ce pays depuis la fin du XVIIIème. La France, précurseur de nombreux courants culturels devient alors une référence, Victor HUGO, CHATEAUBRIANT, MAUPASSANT seront des porte-étendards de la culture de notre pays dans le siècle suivant. Mais aussi des acteurs de la vie publique avec HUGO homme politique encore avec le J'accuse de ZOLA montrera le rôle des intellectuels dans le fonctionnement de notre nation. La littérature féminine, avec Marguerite YOURCENAR a su aussi trouver sa place dans le monde. Tant d'auteurs et de philosophes ont marqué notre patrimoine et restent encore aujourd'hui au cœur de bon nombre de fonctionnements. L'écrivain Jean-Claude BARREAU nous dit d'ailleurs « *Tout le monde connaît Voltaire, Rousseau et son Contrat Social. Les idées de Rousseau, d'avantages que celles de Voltaire, sont actuellement à la mode.* »

La France est aussi une référence en matière d'art de vivre. Depuis Louis XIV, dont le règne fût un modèle pour les royaumes voisins, jusqu'à nos grands couturiers contemporains, véritables référence dans le Monde, l'art de vivre français reste un modèle. Une femme élégante est souvent appelée « La Parisienne », c'est aussi grâce à de nombreuses personnalités telles Coco CHANEL, Christian LACROIX, Yves SAINT LAURENT, Jean-Paul GAUTHIER, Christian DIOR,... Que notre France peut être à nouveau fière de sa fabuleuse image mondiale. Si les italiens disent être de grands créateurs, la haute couture française est incontestablement la référence en matière de luxe et élégance à l'échelle mondiale.

D'autres symboles ont su traverser les frontières, nous pouvons alors nommer Édith Piaf, chanteuse qui a imposé ses textes français aux Etats-Unis. Symbole ravivé par Marion COTILLARD dont la merveilleuse prestation a su séduire le Monde Entier ce qui lui a valu un Oscar. Un mythe français partager par le monde entier.

Aujourd'hui encore, malgré la frayeur récurrente qui balaie notre pays, frayeur que l'on appelle avec une affection morbide, « notre déclin », la France est une puissance culturelle mondiale, vénérée en Asie, enviée outre-atlantique source d'une puissance économique avec le tourisme et le monde du Luxe que nous incarnons. Notre Histoire est notre bien le plus sacré et le seul que nous ne pouvons pas perdre mais aussi ce qui nous permet de marcher vers l'avenir avec sérénité si nous apprenons à bien la connaître et à en faire la notre.

Y-a-t-il autre pays que la France qui ait porté au rang d'art sa gastronomie et de produits culturels ses vins? Si les japonais disent leur cuisine avant tout destinée aux yeux, ils vous diront que la cuisine française est faite pour le goût. Nous avons créé autour de cet esprit gastronomique né sur les tables de Louis XIV mais surtout du Régent Philippe d'Orléans puis de Louis XV un Art de vivre reconnu mondialement qui aujourd'hui donne à la France ce particularisme qui l'identifie dans le monde. Aujourd'hui ce sont des représentants comme Paul Bocuse qui portent cette héritage, ce dernier, à lui seul porte un pan de l'Identité Nationale : la gastronomie. Cette cuisine varie en fonction des régions et des terroirs, elle s'oppose même : quand on pense à la crémeuse et riche cuisine savoyarde et à la légère cuisine provençale. Rien ne semble créer une uniformité, cette identité gastronomique ne se définit pas en une recette précise, mais, en une combinaison alliant saveur, ambiance et savoir vivre. Oui nous avons bel et bien une identité nationale gastronomique, il ne s'agit pas d'un plat, mais d'une manière, de l'art de le consommer.

Autre particularité française, le Vin, non pas qu'on en produise que dans notre pays, mais ne sommes nous pas une référence en la matière? Les autres producteurs utilisent nos méthodes mais ne peuvent égaler notre savoir-faire, sauf quand nous l'exportons en créant des exploitations. Prenons comme symbole le Champagne qui est un vin à part dans l'imaginaire collectif mondial, ne pouvant être copié, il véhicule à lui seul une image de la France dans le monde et fait parti de ce que nous appelons un produit de luxe. Mais revenons à la relation des français avec le vin, elle est de celle des français avec leur terre. Quelque chose de viscérale qui nous uni à lui. Et sans en boire nous pouvons profiter de la beauté des vignobles et de leurs châteaux. Cette boisson a

créé des paysages qui symbolisent la France et son art de vivre. Le vin est un produit culturel, il fait parti de notre identité d'une manière où d'une autre.

Aujourd'hui posons-nous la question de comment uniformiser une culture culinaire dans un pays producteur de plus de trois cents fromages différents ? Comment créer un vivre-ensemble avec tous ses fromages ? Peut être en créant quelque chose qui est au-dessus des spécificités local, une identité nationale gastronomique qui créé des lieux de rencontre comme un restaurant, une table familiale où tous se réunissent pour, avec une volonté commune, déguster ce moment qu'importe les plats servit.

Tant de valeurs nous unissent sous notre devise « Liberté Egalité Fraternité », seulement il est difficile de les réunir sous une seule enseigne, sauf peut-être le Marivaudage. Oui, Nous avons la chance d'être en possession de nombreuses références dans quelques domaines que ce soit. Les valeurs françaises sont dignes de diversité, nous devons en faire un bon usage, les faire valoir et toujours les ramener au rang qu'elles méritent. Ne partons pas sur de faut débat qui donneraient l'image d'une France désunie avec une note de discordance. Soyons plutôt les représentants de cette richesse accumulée au fil des années. Nous sommes aujourd'hui les héritiers d'un patrimoine culturel dont nous pouvons être fiers.

**Pauline Fondimare**  
**Grégory Sansoz**

## Contributions



**Thierry MOUILLAC**

Adjoint au Maire du 6<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon

Au-delà du caractère officiel de ce qui fait l'identité nationale, à savoir l'obtention administrative de la nationalité française, la question est aujourd'hui posée par le gouvernement de ce qui constitue l'identité nationale. La notion d'identité nationale peut être approchée par le formule suivante : c'est le sentiment, l'impression de partager assez de points communs avec l'ensemble des citoyens qui constituent une nation.

Le choix et la définition de ces points communs sont donc une délicate tâche et je choisis de mettre en évidence 3 chapitres :

- ☐ la langue
- ☐ la culture
- ☐ les pratiques sociales

### La langue

C'est à mon sens la base de ce qui constitue l'un des trois piliers de l'identité nationale. C'est évidemment en premier lieu sa pratique – la lecture, l'écriture, le parlé – mais aussi ce qu'elle implique. Penchons nous de plus près sur l'origine de la langue française. Elle n'est pas, paradoxalement, comme dans la plupart des nations européennes, à l'origine de la nation française. En effet, chacun sait qu'étaient pratiquée a minima la langue d'oc et la langue d'oïl dans les royaumes de France successifs. La langue française sera imposée par l'Île de France à toutes les provinces.

Passé cette information historique, le français est une langue qui répond à une syntaxe et une grammaire particulières que l'on retrouve dans toutes les langues latines, de l'italien à l'espagnol en passant par le roumain. Cette structuration du langage structure de fait une façon de raisonner et d'intellectualiser notre environnement. La différence est par exemple frappante avec les civilisations dont la langue fédératrice est anglo-saxonne ; j'en veux pour preuve les incompréhensions récurrentes dans les relations commerciales entre la France et les Etats-Unis ou l'Angleterre. On caractérise souvent ces différences par un adage qui dit peu ou prou que « l'entreprise latine est pleine de créativité, l'entreprise anglo-saxonne est pleine d'efficacité ! » dont acte...

Bref, ces caractéristiques linguistiques participent à la constitution de notre identité nationale au même titre qu'elles sont indissociables de la notion de culture.

### La culture

La culture française est dite judéo-chrétienne, elle est le fruit de plusieurs millénaires d'histoire. Cette histoire est marquée par des éléments fortement identitaires liés à la chrétienté et au développement des religions du livre en Europe. En effet, les dynasties des royaumes de Gaule puis de France, depuis 496 précisément et le baptême de Clovis

sont toutes sans exception chrétiennes. La couronne de ce qui deviendra la France est alors la seule dans le monde connu à être portée par un roi chrétien catholique. Suite à cet évènement majeur de l'histoire de France, il faut attendre 1905 pour officiellement séparer l'Eglise et l'Etat. Inutile de préciser que 1409 années de tradition chrétienne aux plus hautes fonctions de l'Etat laisse d'indélébiles traces dans la mémoire collective.

Et c'est justement sur cette mémoire collective que se construit une culture. On garde par exemple « en mémoire », comme le dit si bien l'expression, une forte tradition culinaire en France. D'autres faits marquants, décorés de toute spiritualité rentrent dans la mémoire collective : la Renaissance, la Révolution Française, l'ère industrielle... Tous ces moments constituent un patrimoine historique qui participe, chacun à sa mesure et à l'aune de son impact sur la vie des français, à la constitution de la culture française.

D'autre part, nombre de ces évènements, et plus encore leurs conséquences, ont modelé les pratiques sociales françaises.

Les pratiques sociales

Sans rentrer dans les détails ni en proposer une liste exhaustive, les pratiques sociales françaises sont intimement liées à notre culture.

La notion de solidarité par exemple est directement issue d'un précepte chrétien qui a trouvé nombre d'occasions de s'exprimer au travers des crises majeures que la France a traversé durant son histoire : épidémies massives, famines, guerres et autres calamités. Inutile de préciser que la notion de solidarité n'est pas une exclusivité française, mais en revanche, force est de constater que l'apparition de la solidarité dans la culture française et son contexte particulier est tout à fait singulière.

Dans le cadre des pratiques sociales, on trouve l'ensemble des évènements de la vie quotidienne comme le repas autour d'une table, les éléments du calendrier (souvent liés à des notions chrétiennes), la conception traditionnelle de la famille, les organisations autour de centres d'intérêts (la France est le pays au monde qui compte le plus d'associations en tous genres à but non lucratif), le système politique démocratique et son pendant le scrutin. C'est un ensemble d'actions significatives pour certaines, anodines et quotidiennes pour d'autres qui font que où que l'on soit en France, les « codes » culturels sont globalement connus et ne demandent finalement que quelques ajustements mineurs pour être reconnus et vivre sont identité nationale française.

Ces trois points communs rapidement développés sont à mon sens une base acceptable et non sectaire de constitution de l'identité nationale française. Il n'est demandé à personne de les « respecter » comme ils ne sont, dieu merci, pas élevés au rang de loi et sont des indicateurs. En revanche, il me paraît indispensable et incontournable que toute personne vivant en France soit en mesure de partager tout ou partie de ces éléments dans le cadre d'une démarche active d'appartenance à l'identité nationale.

Il ne faut pas en déduire que celui ou celle qui ne ressent ni n'a l'impression de partager ces points communs n'est pas le bienvenu en France, il faut juste penser qu'il ou elle n'est pas prêt à s'identifier à la nation française, ce qui lui laisse tout loisir de vivre en France en respectant l'ensemble linguistique, culturel et de pratiques sociales du pays dans lequel il ou elle s'installe. Je reste cependant convaincu que la langue reste un passage obligatoire pour s'établir dans un pays quel qu'il soit ; et c'est un terrible

handicap que de ne pas la lire, l'écrire ou tout au moins la parler.

De fait, celui qui s'identifie à la nation française peut être fier de porter en lui un bagage linguistique, culturel et social fort. J'entends çà et là dire, essentiellement par des « intellectuels de gauche » (l'expression est de ces mêmes intellectuels... tout un programme !), que le sentiment de fierté nationale s'apparente au pire à du fascisme, au mieux à se poser la question de ce dont on peut être fier... Je suis atterré par ce type de propos et n'apprécie que très moyennement la catégorisation qui ostracise celui qui est fier de sa nation !

La question du choc des cultures lié à l'immigration issue de pays de cultures et de religions très diverses se pose immanquablement. Je considère la France comme un pays ouvert et tolérant et je revendique notre tradition d'accueil et d'intégration de quiconque souhaite y faire sa vie. Mais à nouveau, il faut à minima accepter la France telle qu'elle est, avec ses valeurs, ses traditions, son histoire et son modèle social. Je crois sincèrement qu'il est fondamental de garantir à chacun la liberté de son choix de vie et de son choix de spiritualité. Fondamental pour la France d'assurer et de garantir cette liberté qui est celle de la République par essence. De même qu'il est fondamental, et c'est écrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, de ne nuire à personne par l'usage de sa propre liberté. Ma position est donc très claire sur ce sujet : dans le respect de la France, tout le monde est le bienvenu !

D'autre part, je suis rassuré par un certain nombre de sondages qui ont été commandés récemment par divers instituts sur le sujet de l'identité nationale. L'un d'entre eux (CSA, novembre 2009) demande aux français quels sont les éléments constitutifs de l'identité nationale, en voici le résultat dans l'ordre :

- ☐ la langue
- ☐ la République
- ☐ le drapeau
- ☐ la laïcité
- ☐ les services publics

Au regard de ce résultat, je ne peux que m'étonner des réactions passionnées et faisant appel aux vieux ressorts de la peur et du racisme dont se gargarisent une partie du monde politique, artistique et intellectuel.

Les français eux ne se trompent pas de question et proposent spontanément des éléments objectifs, détachés de spiritualité et loin de toute radicalisation du sentiment de peur de l'étranger. Et je confirme que le sens commun de mes concitoyens correspond bien à ma position sur le sujet : on peut être français, fier de l'être, sans pour autant cristalliser des peurs et faire renaître de vieux démons malsains et nauséabonds.

Je tiens d'ailleurs à rappeler à cette occasion que le débat lié à l'identité nationale n'est pas une première dans l'histoire de la France et l'on peut citer par exemple à ce sujet la Révolution Française, l'affaire Dreyfus ou encore la fin de la colonisation. Ces trois moments pour ne citer qu'eux ont porté le débat de manière bien plus passionnée et avec des accents plus dramatiques que celui qui nous occupe aujourd'hui en apportant qui plus est des réponses assez similaires que celles que je présente dans cet article :

l'adhésion à l'identité nationale française se fait par le sentiment et l'impression de partager suffisamment de points communs pour se sentir en accord avec la nation au sein de laquelle nous décidons de vivre.

Pour rappel, la France est une République et ses valeurs sont résumées par les mots que sont : liberté, égalité et fraternité. La liberté a pour principe la nature, pour règle la justice et pour sauvegarde la loi ; dans cette dimension, il devient simple de comprendre que la plus haute forme de liberté est la responsabilité. Victor Hugo nous rappelle à ce sujet que « Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité ». Que voulons nous ? Vivre dans un pays comme des assistés à perpétuité ? Ne pas être capables d'assumer les chances qui nous sont données ? Alors soyons libres en France, soyons responsables !



**Chantal CRESPY,**  
Elue municipale de Caluire-et-Cuire

**Le Service civique communal offre la possibilité de s'engager dans des actions bénévoles en toute simplicité.**

Solidarité, citoyenneté, bénévolat et civisme sont au cœur de ce système original, que Caluire et Cuire est une des premières communes françaises à mettre en place.

Tous les jeunes de 16 à 20 ans qui résident sur la commune ou dont l'un des parents, le représentant légal ou les grands-parents habitent Caluire et Cuire peuvent participer s'ils souhaitent s'engager pour la ville.

Lorsque nous nous engageons dans le Service civique communal nos actions s'articulent autour des dispositifs solidaires mis en place par la Ville : aide aux personnes âgées, animations de quartier, manifestations collectives... En fonction de notre mission, nous sommes pris en charge par un service municipal compétent.

En début de mission, nous signons une Charte d'engagement civique, véritable contrat avec la Ville, où les devoirs respectifs de chacun sont clairement énoncés et nous nous engageons pour 70 heures de travail effectifs sur quatre mois.

Des contreparties sont prévues pour ceux qui auront effectué l'ensemble de leur mission. La Ville peut, par exemple, prendre en charge notre participation à des activités culturelles ou de loisirs (Abonnement à une revue culturelle ou sportive, abonnement au Radiant, à Ciné-Caluire, au Planétarium de Vaulx-en-Vellin, à la piscine Isabelle Jouffroy, etc.) ou prendre en charge une formation (Code de la route et passage du premier examen, premier stage théorique pour l'obtention du BAFA...) ou encore l'abonnement City Pass TCL pour des déplacements illimités en transports en commun durant six mois.

Par ailleurs, et c'est peut-être le plus intéressant pour nous qui serons bientôt à la recherche d'un emploi, la Ville remettra à chacun d'entre nous une attestation écrite de la réussite de notre mission. Nous pourrons alors présenter ce document à de futurs recruteurs qui le considéreront probablement comme une preuve de notre engagement citoyen et de notre sens civique. Un « plus » avantageux lorsque l'on arrive sur le monde du travail sans autre expérience à mettre en avant.

La première session du Service civique communal a été inaugurée le samedi 24 octobre 2010 avec 14 jeunes Caluirards. La deuxième session débutera le 15 février.

*Le Service Civil Communal initié par Mr P.COCHET a été réalisé par P.NOUELLE délégué politique de la ville et C.CRESPY déléguée à la prévention et citoyenneté .Le premier bilan est très positif tant pour les jeunes que pour les services municipaux qui se sont totalement investis dans leur mission d'accueil et d'accompagnement des jeunes.*



**Maxime Cordier,**  
*Responsable de l'UMP Lycées du Rhône*

## ROLE DE L'EDUCATION DANS L'IDENTITE NATIONALE

Aujourd'hui en 2010, tous les lycéens peuvent en faire le constat : on ne parle pas de la France au sein de l'Institution éducative.

En effet, bien qu'une initiative bénéfique sur le papier ait été mise en place au lycée notamment, elle est trop souvent inefficace. L'Education Civique Juridique et Sociale (plus connue par les lycéens sous le nom d'ECJS) a pour but, notamment dans la classe de 1ère, de connaître les Institutions de notre République et l'organisation politique de la Cité. Néanmoins, ces mêmes lycéens, mais aussi les collégiens et les jeunes en général peuvent aisément se rendre compte que ces quelques heures hebdomadaires ne remplissent pas pleinement leur mission : trop souvent détournée pour boucler un programme d'Histoire-Géographie à la peine, voire complètement oubliée, l'ECJS aborde au mieux des thèmes certes cruciaux, mais sans grand rapport avec les objectifs premiers de cet apprentissage. L'ECJS doit impérativement être remise en cause si la France veut donner à ses jeunes la pleine conscience de leur appartenance à la communauté nationale française. Cette même appartenance n'a rien d'un dû de la société, ni d'une « appartenance de fait », mais elle s'inscrit dans un processus d'intériorisation des normes et des valeurs de la République, et dans la réalisation de devoirs.

Cette assimilation des règles républicaines qui doit être permise à la fois par l'Institution éducative sous la responsabilité de l'Etat mais aussi par la cellule familiale, doit trouver avec la fierté de notre Histoire, et de nos valeurs communes le ciment de notre « Identité Nationale ». L'Institution éducative, instance de socialisation importante pour les jeunes, est aussi le lieu de l'acquisition des savoirs qui conditionneront en immense partie l'avenir des lycéens, et c'est pour cette raison qu'elle doit continuer à inculquer aux élèves notre Histoire, nos valeurs, notre langue, bref, notre Identité. Avoir honte de son passé, être dans la repentance permanente et éluder son Histoire, c'est déjà perdre son identité. Comment accueillir au sein de notre communauté nationale des personnes qui souhaitent s'y intégrer si nous avons honte de ce que nous sommes ? Nous devons réaffirmer notre Histoire, nos valeurs, et il semble indispensable que l'Institution éducative joue un rôle dans cette étape cruciale de reconstruction de notre identité nationale.

## **Conclusion**

Les Jeunes Populaires ont souhaité s’emparer de ce débat sur l’identité nationale qui est essentiel pour notre société et pour les générations futures. Ce rapport est le fruit d’un mois de travail, et de multiples rencontres et concertations. Nous avons axés notre travail en trois temps, avec deux débats sur le service civique, la francophonie et un grand débat final sur « comment renforcer le sentiment national ». Nous avons refusé tout sectarisme et amalgame. Nous avons souhaité expliquer en quoi nous étions si fiers d’être français. La commission de travail fut à l’image que nous avons voulu lui donner : ouverte, mixte et représentative de la société d’aujourd’hui.

L’Identité Nationale n’est pas une notion absolue. Il n’y a pas de définition stricte. Elle est au contraire en perpétuelle évolution. Elle est un condensé d’histoire, de valeurs, de culture... d’éléments qui forment véritablement le ciment de notre société et de notre nation. C’est le vivre ensemble.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur contribution dans ce débat : Nora BERRA, Philippe COCHET, Elisabeth LAMURE, Thierry MOUILLAC, Chantal CRESPIY, Guillaume DELASTRE, Jessy-Yves MANTEAU, Mustapha GHOUILA ainsi que les membres de la commission et l’ensemble des Jeunes Populaires du Rhône.

Par ce travail, les Jeunes Populaires et les Jeunes dans leur ensemble ont montré qu’ils n’avaient qu’une ambition : celle de faire partager les valeurs républicaines de la France.

**Marine Courtaut,**

*Responsable des Jeunes Populaires du Rhône*

*Et l’ensemble de l’Equipe des Jeunes Populaires du Rhône.*

**Le débat sur l'Identité Nationale continue sur le site**



# **Notre Nation en Debat .fr**

**Etienne MANGEOT**

**Animateur du débat sur l'identité Nationale au sein des Jeunes UMP**

**Benjamin LANCAR**

**Président National des Jeunes Populaires**

**Florian GISQUET**

**Délégué interactif, mise en page, conception du site et du logo**